

## CHSCT du 15 décembre 2016 : le dernier de l'année

M. le Président,

*Nous nous rencontrons pour le dernier CHSCT de l'année. Il serait un peu prématuré de tirer un bilan de 2016 dès aujourd'hui et nous en aurons l'occasion l'année prochaine. Cependant, Solidaires Finances peut d'ores et déjà relever un constat d'échec sur un point : les conditions de travail ne se sont pas améliorées et nous pouvons même ajouter qu'elles se sont fortement dégradées. Ce constat, réel et non supposé, ne s'appuie pas sur l'environnement de l'agent sur son poste mais sur le rythme et l'organisation du travail subis. On peut également ajouter la perte de sens au travail et les grosses incertitudes sur le devenir professionnel de chacun.*

*Solidaires Finances vous a fait régulièrement part durant toute cette année de ce constat. Il vous en a démontré les causes tant par l'insuffisance de moyen que par le rythme des réformes qu'il dénonce fortement. Il a également évoqué des solutions et parmi elles des moyens supplémentaires et une pause dans les réformes afin que les agents puissent respirer un tant soit peu. Enfin, il vous a réclamé de la visibilité pour l'avenir des services et des agents et d'apporter du sens au travail des agents, ce qui manque de plus en plus cruellement.*

*Cette visibilité, si vous ne pouvez pas l'apporter sur tout car dépendant de décisions externes, vous devez néanmoins l'apporter sur ce que vous décidez au niveau local. Sur ce point, Solidaires Finances y reviendra sur cette liminaire.*

*Ces propos introductifs s'inscrivent dans une ambiance générale qui ne porte pas à l'optimisme. Nous pourrions évoquer les martyres d'ALEP, en Syrie, sur lesquels il est difficile de rester insensible. Mais c'est surtout l'impuissance de nos dirigeants politiques nationaux et internationaux qui nous interpellent. Nous n'allons pas développer ce sujet dans cette instance.*

*Nous nous contenterons à ce CHSCT d'évoquer la situation franco française. Une première primaire dans la perspective des élections présidentielles n'aura pas enchanté bon nombre d'entre nous. La casse de la fonction publique et la suppression de centaines de milliers de postes de fonctionnaires ont été régulièrement évoquées faisant des fonctionnaires les responsables de tous les maux de ce pays.*

*Le gouvernement, le ministère des Finances et les directeurs généraux de nos administrations auront contribué à renforcer cette pseudo-conviction. Les vagues de suppressions d'emplois auxquelles s'ajoutent les démarches stratégiques des directions (DGFIP et DOUANES) n'ont fait que confirmer ce que les candidats de cette primaire ont clamé fortement : il y aurait trop de fonctionnaires. Solidaires Finances s'insurge contre cette perspective et condamne les démarches stratégiques de la DGFIP et de la Douane qui réduisent le champ du service public et ne considèrent les fonctionnaires du Ministère Économique et Financier que comme un coût.*

*Une fois dit cela, tout s'articule parfaitement pour Solidaires Finances. Il n'est plus question de service public, il n'est plus question de considérer les agents aux yeux de nos dirigeants.*

*Les réorganisations doivent s'enchaîner, et de plus en plus rapidement : les sites de proximité se réduisent de plus en plus, l'usager (entreprises, particuliers, collectivités locales, consommateurs) passent systématiquement par des canaux dématérialisés et de nouvelles formes d'organisation du travail apparaissent en particulier avec le travail à distance.*

*Sur le plan humain aux yeux de l'administration, les règles de gestion sont un frein pour toutes les réorganisations et sont remises en cause de plus en plus. Pour autant, les agents sont encore nécessaires donc pourquoi ne pas les faire travailler plus (fin des 35h00 et retour au 39h00), à un rythme encore plus soutenu (prime aux mérites avec le RIFSEEP) et le tout, pour pas cher (maigre revalorisation avec le PPCR, blocage des promotions, etc). Enfin, ils doivent également rester corvéables et adaptables comme le prévoit les dispositions sur la mobilité prévue dans le non accord PPCR.*

## Travail à distance : ça se développe...

### Dans les Services Publics Locaux

M. Gaullier a présenté le projet de mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017 du travail à distance des agents :

- des trésoreries de Coulommiers SPL (6 agents) et Meaux Municipale et Banlieue (11 agents) pour le compte de la trésorerie de Lagny SPL ;
- de la trésorerie de Nemours SPL (4 agents) pour le compte de la trésorerie de Fontainebleau-Avon.

Pour la DDFIP, ce projet n'est pas important au sens de l'Article 57 du décret 82-453 malgré le nombre d'agents impactés, car elle estime qu'ils ne « bougent » pas et que leurs tâches demeureront identiques. Il aura fallu la persévérance des représentants des personnels pour la faire changer d'avis. Pour les représentants des personnels, ces nouvelles organisations du travail ne sont pas sans conséquence sur le quotidien des agents.

En effet, la chaîne hiérarchique change, la fiabilité et l'efficacité du réseau ou des applications informatiques ne sont pas garantis mais surtout on rentre dans une phase inconnue dans l'organisation du travail qui percute tous les agents y compris ceux des sites recevant la mission. Pour sa part Solidaires Finances a ajouté l'absence de visibilité tant technique qu'organisationnelle à court ou moyen terme.

L'administration s'est voulue rassurante mais reconnaît la nouveauté du travail à distance avec cette ampleur (17 agents concernés pour LAGNY). Pour éviter un maximum d'écueils, un protocole le plus précis possible sera élaboré entre les différents sites/services concernés. Enfin, la DDFIP a précisé que ce protocole pourrait être ré-adapté au fur et à mesure des problèmes rencontrés et notamment à l'occasion de chaque mouvement de personnel.

**Unaniment, tous les représentants des personnels ont voté abstention. En point positif, ils ont souligné le maintien des agents sur le site conformément à leur souhait mais de nombreux doutes persistent sur la fiabilité de ce type d'organisation tant du point de vue technique que fonctionnel.**

### Dans les Services de Publicité Foncière

Solidaires Finances a rappelé une note du 6 décembre 2016 qui précise que certains SPF seraient amenés à travailler à distance. A la DDFIP 77, des agents du SPF de COULOMMIERS travailleraient pour Chambéry et des agents du SPFE de MELUN seraient également visés. Les agents de COULOMMIERS assurent déjà péniblement leurs missions, alors travailler pour d'autres...

En réponse, M. Gaullier n'est pas informé pour COULOMMIERS. Mais il existe effectivement une entre-aide entre départements et il en sera question lors du CTL du 5 janvier 2017 pour le site de Melun.

### Et ailleurs...

Solidaires Finances aborde le travail à distance à la Ferté-sous-Jouarre qui inquiète les agents sur leur avenir : devront-ils venir sur Melun souvent ? le métier changera-t-il ? Des formations ?...

En réponse, l'administration confirme qu'une expérimentation de travail à distance est effectivement en cours. Au mouvement de septembre, il a été demandé aux agents dont le site fermait sur la RAN, à quel endroit ils souhaitaient être affectés. Beaucoup de demandes ont été recensées pour La Ferté-sous-Jouarre et ont généré un sureffectif de 2 agents (moins anciens) qui vont travailler pour Melun à partir de fin janvier 2017.

### Et après...

Solidaires Finances a réitéré une réflexion sur ce sujet car elle concerne de plus en plus d'agents sans mesurer l'impact que cette modalité de travail implique sur eux du point de vue de l'isolement, des relations entre collègues ou hiérarchiques, formation, etc, ...

### Accueil cité Melun : suite... mais certainement pas fin.

Après une première réunion le 1<sup>er</sup> décembre et les annonces effectuées, Solidaires Finances s'est fait l'écho de l'inquiétude des agents en particulier sur la mise en place de l'accueil sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (date évoquée) et de son organisation. Par ailleurs, il a réitéré sa demande de consultation d'un ergonome pour cet accueil compte tenu de la diversité des services et des publics reçus. Enfin, il est intervenu sur la sécurité notamment en terme de volume de personnes pouvant s'accumuler dans cet accueil en toute sécurité

L'Administration a reporté le sujet de l'accueil sur rendez-vous au CTL du 5 janvier mais a précisé que la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier n'est pas envisageable compte tenu des normes à respecter (flyers à distribuer, prévenir les mairies...). Pour l'ergonome, la demande a été effectuée et enfin, il n'existe pas de norme maximum de personnes dans un local, la sécurité s'appréciant au regard de la capacité des locaux à pouvoir les évacuer rapidement.

### Dur, dur dans les services

Toujours à l'accueil de MELUN, Solidaires Finances constate que les agents craquent moralement et physiquement. A la TP Amendes, c'est la souffrance que nous avons évoquée avec un accueil difficile, des absences d'agents, des dépassements d'horaires et une relation difficile avec la hiérarchie. Solidaires Finances n'oublie pas les nombreux agents sur les autres sites qui nous interpellent régulièrement sur leurs difficultés et leur mal être.

Pour seule réponse, l'administration précise qu'il n'a pas d'agents supplémentaires à mettre sur le site et qu'il est disposé à étudier la fermeture au public en cas de demande. Il ajoute que la mission de la TP Amendes est en danger si le recouvrement est inférieur à 20%. *Il serait peut-être temps de renforcer les moyens !!!*

### DOUANES : Visite à RUNGIS

A la demande des représentants syndicaux au CHSCT, une visite est envisagée à RUNGIS (lieu occupé par des services de la DOUANE). Cette visite est envisagée le 3 février.

## Veilleurs de nuits à l'ENFIP : en mode reconversion...

Suite à l'intégration de l'ENFIP de Noisiel dans le marché national de surveillance (TELSUD), L'administration a proposé l'intégration des veilleurs de nuit dans l'équipe technique. C'est donc un bouleversement de rythme de travail (en passant d'un travail de nuit en un travail de jour) et de fonctionnalités que les agents vont connaître et c'est pourquoi cette réorganisation est présentée au CHSCT.

**Les représentants des personnels se sont abstenus. Ils approuvent le maintien de ces personnels au sein de l'ENFIP et l'amélioration des conditions de travail que constitue un travail de jour. Ils ont critiqué la date trop tardive de ce sujet au CHSCT et ont exprimé leurs doutes sur leur nouvelle installation physique à l'ENFIP et sur leurs nouvelles fonctions.**

## Prévision de dépenses : en attendant le financement...

Ces dépenses ont été validées lors de la séance CHSCT du 15 décembre 2016 mais ne pourront être mises en œuvre qu'une fois le budget du CHSCT de 2017 alloué. La 1ere enveloppe devrait parvenir fin janvier début février.

### PROJETS DE DEPENSES CHSCT 2017

| DIRECTION | SITE                    | PROJET                                         | DEPENSE     | OBSERVATIONS                      |
|-----------|-------------------------|------------------------------------------------|-------------|-----------------------------------|
| CHSCT     | DIVERS                  | Enveloppe formations                           | 50 000,00 € |                                   |
| CHSCT     | DIVERS                  | Enveloppe fournitures (kits, eau, matériel...) | 2 000,00 €  |                                   |
| CHSCT     | DIVERS                  | Tapis de souris (50)                           | 433,20 €    |                                   |
| CHSCT     | BLANC MESNIL            | Tapis de souris (16)                           | 138,62 €    |                                   |
| CSH       | DIVERS                  | Lampes Daylight (2) + souris Hippus            | 400,00 €    |                                   |
| CSH       | COULOMMIERS             | Ecran 24"                                      | 140,00 €    |                                   |
| CSH       | ROISSY                  | CLAVIER GAUCHER                                | 94,70 €     |                                   |
| DOUANE    | DIR REG/MARNE LA VALLEE | Stores extérieurs + intérieurs                 | 3 920,40 €  |                                   |
| DDFIP     | LAGNY                   | Remise à niveau du rideau électrique           | 1 920,96 €  |                                   |
| DDFIP     | MELUN THIERS            | Réfection peinture service dépôts de fonds     | 1 466,77 €  |                                   |
| DDFIP     | SENART                  | Réfection sol au 3ème étage (SIE)              | 32 914,48 € | Dont la moitié financée par DDFIP |
| ENFIP     | NOISIEL ETS             | Fourniture de brises soleil RDC                | 1 243,20 €  |                                   |
| ENFIP     | NOISIEL ETS             | Formation Hygiène en restauration              | 1 092,00 €  |                                   |
| ENFIP     | NOISIEL ETS             | Pose de brises soleil 1er étage                | 24 307,20 € |                                   |

## Portail à PROVINS : que les choses soient claires...

Solidaires Finances est intervenu sur le désaccord profond des agents lié au fait qu'ils ne souhaitent plus l'automatisation du portail (cf relevé de décision du précédent CHSCT). Une pétition en ce sens, signée par l'ensemble des agents avait été remise au Directeur du Pôle Pilotage et Ressources de la DDFIP.

Il faut savoir que de nombreux usagers constatant que le portail n'est pas verrouillé en profite pour accéder au Centre des Finances Publiques pendant la fermeture des services. Face au rideau baissé, ils frappent aux vitres des bureaux accessibles du RDC (occupés par le SPL), ce qui est particulièrement gênant pour les agents. Nous avons donc demandé un réexamen de ce projet (une nouvelle demande de devis concernant l'automatisation du portail est en cours, l'autre trop ancienne).

Dans l'attente, nous avons demandé une meilleure signalétique interdisant l'accès au parking pour les usagers pendant les horaires de fermeture des services.

Nous avons également profité de ce CHSCT pour évoquer les risques liés au portillon situé dans le SIE.

## Bilan 2016 du nettoyage : toujours avoir ONET à l'oeil.

Mme Farcy, pour la DDFIP, a fait un point sur le nettoyage ONET. 26 sites sont concernés et les trois principaux motifs de mécontentement se résument en l'absence de personnel (11 sites en 2016 contre 16 en 2015), la rupture de produits (1 site en 2016, 13 en 2015) et les prestations insuffisantes (2 sites l'ont signalé, 8 en 2015). Lors d'une réunion avec ONET fin octobre, la DDFIP a fait le point sur le ménage et a demandé un planning de nettoyage de vitres. Elle a ajouté qu'un décapage des sols est possible où c'est nécessaire et sur demande à la DDFIP, tout en ajoutant que l'usure peut laisser un aspect sale malgré le décapage.

Solidaires Finances a constaté des améliorations mais il a rappelé que les problèmes de nettoyage nécessitent une vigilance de chaque instant. Il ne faut pas hésiter à faire part de tout manquement en la matière au gestionnaire de site et sur le cahier CHSCT.

.../...

*Quant au dialogue social et les représentants des personnels, nos dirigeants nationaux et locaux les ignorent. Malgré une légitimité issue des urnes (pour rappel plus de 80 % des agents du MEF ont voté), aucune des revendications ne sont ni entendues. Ni écoutées. Les reculs en terme de règles de gestion à la DGFIP en sont une illustration flagrante et pourtant condamnés unanimement par les organisations syndicales. Plus récemment, ce sont les droits des représentants des personnels et à travers eux le droit à la défense des agents qui sont bafoués. Un changement de règles en plein milieu de mandat syndical, c'est totalement inadmissible. Nous pourrions également citer de nombreux autres exemples.*

*Toutes les instances sont concernées par cette réduction des droits et le CHSCT n'en est pas exempt.*

*A titre d'exemple, de nombreuses réorganisations ont fait l'objet de discussions après que les décisions ont été prises. Cette façon de faire est contraire à l'esprit de la note d'orientation nationale qui préconise un avis du CHSCT avant la tenue du Comité Technique Local. Solidaires Finances l'a dénoncé à chaque occasion et continuera à le dénoncer si nécessaire.*

*Autres exemples sur les suites données aux visites de l'ISST. Le manque de moyens humains, budgétaires ou tout simplement le manque de volontarisme ne peut nous satisfaire. Nous avons la chance dans ce CHSCT de bénéficier de rapports clairs et lisibles dans le seul but de faire respecter la réglementation du code du travail. Cette réglementation a été élaborée pour assurer la sécurité des personnels tant du point de son environnement de travail que de sa santé. Solidaires Finances demande donc aux administrations de veiller à donner une suite aux observations formulées.*

*Enfin, demeurent de grosses inquiétudes sur le budget du CHSCT et sur son utilisation. Avec les restrictions budgétaires, les craintes sont de plus en plus fortes sur les futurs budgets. Dans ce CHSCT, ce budget est pleinement utilisé. Les craintes sont également tout aussi forte quant à l'utilisation du budget qui servirait à pallier aux insuffisances budgétaires des directions locales. Pour sa part Solidaires Finances demeurera constamment vigilant pour que le budget du CHSCT ne soit pas le budget annexe des directions.*

*Concernant l'ordre du jour, nous formulerons nos remarques et observations sur les différents points.*

*Cependant, nous nous nous étonnons que la mise en œuvre du travail à distance dans le secteur de la Gestion Publique ne fasse l'objet que d'une information. En effet, cette méthode de travail constitue une grosse réorganisation qui n'est pas sans conséquence sur les agents. Pour Solidaires Finances, il répond totalement à l'article 57 du décret du 28 juin 2011 tant par l'ampleur des agents concernés que par les modalités d'organisations du travail. Pour preuve, un protocole est nécessaire afin de clarifier cette nouvelle organisation. Solidaires Finances réclame que sur ce sujet les représentants des personnels se prononcent et émettent leur avis.*

*Toujours sur le sujet du travail à distance, nous en apprenons tous les jours. Nous avons été informés toujours dans la sphère gestion publique que des agents dans certains SPL travailleront pour d'autres sans que nous en ayons été informés. Par ailleurs, dans la sphère fiscale, le travail à distance dépasse nos frontières départementales avec l'implication des agents de MELUN et de COULOMMIERS. Enfin, la création d'une cellule d'appui au profit des SIP et des SIE verrait le jour au sein du pôle fiscal. Solidaires Finances souhaite que ces sujets soient abordés en questions diverses.*

*Sur les réorganisations qui touchent la Douane, nous souhaitons être informés du suivi de la fermeture de la recette située à VAUX LE PENIL. Nous avons eu connaissance d'un sentiment d'abandon perçu par les 4 agents concernés.*

*Pour conclure, Solidaires Finances a toujours affirmé que le CHSCT devait avoir un rôle préventif. L'orientation stratégique du MEF confirme ce rôle et ce, le plus en amont possible. Nous en sommes loin s'agissant de la DGFIP et plus particulièrement de la DDFIP. Le CHSCT demeure une obligation mais l'esprit voulu par la note d'orientation stratégique semble avoir disparu. Nous sommes pourtant à la veille d'un bouleversement, voire d'une révolution. Cela conforte Solidaires Finances sur le rôle et la place que doit avoir le CHSCT avec tous ses acteurs.*

**Les membres de Solidaires Finances au CHS-CT :**  
**Patrice BREMENT – Béatrice DELBE – François PAYN**  
**Sandra BOUTENKO – Philippe BUSQUET – Annie MANTION**